

Domaine : **Élèves**

En vigueur le : 28 novembre 2006 (SP-06-94)

Référence : [ÉLV 6.18 Suspension d'un élève et appel à une suspension](#)

Révisée le : 4 mars 2013 (CF)

L'usage du masculin a pour but d'alléger le texte.

CONCLUSION - AUDIENCE PAR LE COMITÉ DU CONSEIL RENOI D'UNE ÉCOLE OU DE TOUTES LES ÉCOLES

Le (indiquer la date)

Nom des parents ou du tuteur

Adresse

Ville (Province) Code Postal

Madame, Monsieur,

La présente fait suite à la lettre du (*inscrire la date*) ayant pour l'objet la suspension de votre enfant (*inscrire le prénom et le nom de l'élève*). Le directeur d'école vous avisait alors que, conformément à l'article 310 de la *Loi sur l'éducation*, elle soumettait le cas au Conseil afin qu'il assure la tenue d'une audience pour renvoi afin d'établir si (*inscrire le prénom et le nom de l'élève*) a commis une infraction punissable d'un renvoi et qu'advenant le cas où votre enfant soit responsable de l'infraction en question, il se verrait imposer un renvoi d'une école ou de toutes les écoles.

Suite à l'audience menée par le Conseil laquelle s'est tenue le (*inscrire la date de l'audience*), le comité a conclu que : (*indiquer les conclusions de l'enquête*).

Par conséquent, le Conseil impose à votre enfant un renvoi de l'école ou de toutes les écoles. Cette décision est fondée sur les motifs suivants :

- (*préciser*)

Cette mesure disciplinaire signifie que (*nom de l'élève*) n'a pas le droit de fréquenter l'école/toutes les écoles si l'élève est placé dans un programme à l'intention des élèves qui font l'objet d'un renvoi et ni de prendre part aux activités scolaires avant (*indiquer la date ou énumérer les conditions de retour à l'école*).

Veillez noter que, conformément à l'article 311 de la *Loi sur l'éducation*, vous avez le droit d'appeler, auprès du Conseil scolaire, de la décision de renvoyer votre enfant. Si vous désirez appeler de la décision du Conseil, vous devez, dans les 5 jours qui suivent l'appel et ce, aux coordonnées indiqués ci-dessous :

Monsieur Paul Henry, directeur de l'éducation et secrétaire-trésorière du Conseil
201, rue Jogues, Sudbury (Ontario) P3C 5L7

Vous trouverez ci-joint une copie de la procédure d'audience de renvoi.

Si vous désirez de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec (*inscrire le prénom et le nom de la personne*) en composant le (*inscrire le numéro de téléphone incluant le code régional*). Vous pouvez compter sur notre entière collaboration.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président du Conseil,

c.c. Dossier de l'élève
Surintendant de l'éducation